



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

oiseaux

Question écrite n° 15833

### Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur les inquiétudes des professionnels de la chasse lesquels auraient souhaité, concernant l'oie, bénéficier d'une ouverture jusqu'au 20 février 2008, en raison des données biologiques et de la nécessité de réguler la population le plus en amont des autres pays européens. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les raisons de cette fermeture précoce de la chasse concernant l'espèce oie.

### Texte de la réponse

Un arrêté modifiant les dates de fermeture de la chasse des oiseaux migrateurs a été publié au Journal officiel du 30 janvier 2008. Il a prolongé jusqu'au dimanche 10 février la chasse des oies et établi la date de clôture de la chasse du pigeon ramier au 20 février dans douze départements du Sud-Ouest et dans treize départements du Sud-Est. Par conséquent, la chasse aux oies a bénéficié en 2008 de dix jours supplémentaires puisque l'arrêté précédemment en vigueur, daté du 17 janvier 2005, en fixait la date de fermeture au 31 janvier. Cet arrêté n'a pas pour ambition de régler la question des dates de chasse pour toutes les espèces, mais il constitue un premier signe du Gouvernement, qui a affiché également sa volonté d'engager un débat général sur la chasse. Dans cet esprit et conformément au souhait du Président de la République, les discussions sur ce sujet, auxquelles seront associées toutes les parties prenantes, seront lancées prochainement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lasbordes](#)

**Circonscription :** Essonne (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15833

**Rubrique :** Chasse et pêche

**Ministère interrogé :** Écologie, développement et aménagement durables

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 février 2008, page 902

**Réponse publiée le :** 22 avril 2008, page 3458